

SE COMPRENDRE

N° BLA/86 - 22 février 1973

L'ISLAM ET LES PROBLEMES ACTUELS

(Interview du shaykh d'al-Azhar, recueillie par Hasanayn Kârum)
Revue al Hilâl, le Caire, septembre 1970, pp. 82-93).

(traduction : M. Chartier)

L'interview ici traduite ne prétend pas épuiser la question : elle demeure prisonnière de son contexte. On ne s'étonnera pas de retrouver ici, répétées une fois de plus, bien des attitudes et des appréciations "classiques" de l'Islam orthodoxe "officiel" : "Al-Azhar prétend bien en demeurer le porte-parole, fidèle et immuable. On sait que d'autres réponses sont données, par d'autres Musulmans, à certains des problèmes actuels ici évoqués. On notera cependant que, sur plus d'un point qui touche l'éthique, la vision musulmane, rejoint bien des aspects de la vision chrétienne des choses : éléments communs pour un dialogue ou, du moins, pour une attitude identique afin de défendre certaines valeurs chères aux uns et aux autres ? On peut l'espérer et agir en ce sens. (NDLR)

Il est vrai que nous sommes un peuple religieux, profondément religieux. Mais il ne fait pas de doute non plus que de nouveaux problèmes se posent avec l'évolution de la vie et qu'ils ont besoin de réponses franches, particulièrement lorsqu'il s'agit du lien de ces problèmes avec la religion, ou du lien de la religion avec eux et de sa position à leur égard. Il y a aussi des questions embarrassées qui sont présentées avec honte et à mi-voix : ceux dont elles émanent pensent que poser ouvertement de telles questions pourrait susciter l'agitation des fanatiques, lesquels s'empresseraient de leur porter toutes sortes d'accusations ; mais ils croient aussi que la religion n'est le monopole de personne... et que la "porte de l'ijtihad" est ouverte en permanence dans le domaine de la religion... Ces questions, nous les avons portées et exposées à l'Imâm, Son Excellence le Docteur Md al Fahham, Shaykh d'al-Azhar, pour qu'il y réponde.

Question : Quel est votre avis sur l'idée de rapprochement entre l'Islam et le Christianisme ?

Réponse : Dieu - qu'Il soit exalté - dit dans son Saint Livre : "Il vous a tracé, à l'égard du Culte, ce qu'Il a commandé à Noé, et ce que nous t'avons révélé ainsi que ce que Nous avons commandé à Abraham, à Moïse et à Jésus, à savoir : "Acquittez-vous du Culte ! Ne vous divisez pas à son propos !" Combien est insupportable, aux Associateurs, ce à quoi tu les appelles ! Allah élit, pour (suivre) cela, ceux qu'Il veut ; Il dirige vers cela ceux qui viennent à résipiscence" (Coran, 42, 13 - traduction Blachère). Selon ce verset, il est clair que le Christianisme, le Judaïsme et les autres religions célestes invoquent, dans leurs fondements, ce qu'invoque l'Islam : proclamer l'unicité de Dieu, Lui attribuer à Lui seul la Divinité et ne vénérer réellement que Lui. L'Islam est apparu comme le sceau de ces Messages et les parachevant, et Dieu a choisi, pour transmettre ce Message, Muhammad, Sceau des Prophètes et des Envoyés. "Mahomet n'est le père de nul de vos mâles, mais il est l'Apôtre d'Allah et le Sceau des Prophètes" (Cor. 33, 40) ; et il fut envoyé, avec la mission (de

prêcher) l'Islam à tous les hommes, comme Annonceur et Avertisseur. Dieu a dit : "Nous t'avons seulement envoyé totalement aux hommes comme Annonceur et Avertisseur" (Cor. 34, 28). Si nous tendons la main aux Chrétiens et aux autres gens du Livre, et si nous leur ouvrons notre cœur, nous nous adressons à eux comme le fit le Prophète Muhammad sur un ordre de son Seigneur : "Dis 'O détenteurs de l'Écriture ! Venez à un terme commun entre vous et nous ! (à savoir) que, (comme vous) nous n'adorons qu'Allah et ne Lui associons rien, (que) les uns et les autres nous ne prenons point de seigneurs en dehors d'Allah ! 'S'ils tournent le dos, dites (-leur) : 'Attestez que nous sommes soumis (à Allah !)' (Cor. 3, 64).

Par cet appel, le Prophète a confié aux Musulmans les Chrétiens et autres Protégés en disant : "Laissez-les, eux et ce qu'ils vénèrent !" et il menaça ceux qui s'opposeraient à un dhimmî, en leur disant qu'il serait leur adversaire au Jour de la Résurrection : "Celui qui offense un dhimmî m'offense!" "Celui qui offense un dhimmî, je serai son adversaire au Jour de la Résurrection !". Par conséquent, les fidèles des autres religions ne ressentirent la sécurité et le calme que "dans le giron" de l'Islam. Ce fut le cas (par exemple) avec l'émir des Croyants, 'Umar Ibn al-Khattab, qui refusa de prier dans l'église de la Résurrection, après que les Musulmans eurent pénétré dans Jérusalem, pour que les Musulmans ne la transformassent pas, à sa suite, en mosquée où ils vénèrent Dieu. C'est pourquoi les Lieux-Saints non musulmans demeurèrent en place, depuis l'aurore de l'Islam jusqu'à ce jour, et il y a là le plus grand témoignage de la tolérance et de la magnanimité de l'Islam, en dépit de ce que les Musulmans eurent à endurer de la part de l'Occident chrétien, soit au nom des Croisades, soit au nom du Colonialisme et du Sionisme, bien qu'il n'y ait point de difficultés entre nous sur ce plan. Aussi Musulmans et non-Musulmans, dans les pays arabes et islamiques, vivent-ils dans une égalité totale, sans discrimination ni distinction entre tel ou tel, et je pense que susciter un tel sujet ne sert ni la vérité, ni l'intérêt général.

Question : Quelle est la position des hommes de religion par rapport aux problèmes contemporains, par exemple : la libération de la femme, la conquête de l'espace, la limitation des naissances et l'idée scientifique qui vise à créer un être humain en éprouvette ?

Réponse : L'Islam est la religion de la vie : il ne s'en sépare ni ne s'y oppose, mais il est en interaction avec elle et s'ouvre à toute nouveauté, tant que celle-ci ne s'oppose pas aux buts de l'Islam dans la réforme de l'Humanité et le bonheur des hommes, à l'ombre des principes et des valeurs que le Seigneur des hommes a agréés comme base pour une vue noble et pure. Il nous faut délimiter les concepts avant d'aborder la réponse.

Qu'est ce que le problème de la femme et qu'entend-on par sa "libération", comme il est mentionné dans la question ? S'agit-il de la délier de sa captivité, de lui donner son droit et de la délivrer de l'oppression dans laquelle elle se trouve? Ou bien de lui "lâcher la bride" pour qu'elle fasse ce qu'elle veut, en allant même à l'encontre des bonnes mœurs générales et des coutumes en vigueur?... S'il s'agit de la première acception, alors l'Islam a abordé ce problème et il en a traité les (différents) aspects depuis quatorze siècles : il a accordé à la femme son plein droit humain et religieux. Car l'Islam a libéré la femme de l'emprise de son père et du joug de son mari. Avant l'Islam, elle était une partie des biens domestiques, prisonnière de son père, recluse de son mari, sans qu'on lui demande en rien son avis, même pas sur ce qui la concernait. Puis l'Islam est apparu et lui a donné les mêmes droits qu'aux hommes, avec les mêmes obligations". (Les épouses) ont pour elles (des droits) semblables à ce qui leur incombe (envers leurs époux), en ce qui est reconnu (convenable)" (Cor. 2, 228). L'Islam a imposé à la femme qu'elle s'instruise au même titre que l'homme, car Muhammad a dit : "La quête de la science est une obligation pour tout Musulman et toute Musulmane". L'Islam lui a donné aussi plein droit de choisir son époux et compagnon de sa vie, car Muhammad a dit : "La jeune fille vierge est consultée et on demande à la veuve ce qu'elle ordonne". Il lui a donné le droit d'abolir le contrat (de mariage) si son tuteur l'a mariée en bas-âge ou sans sa permission. Tout comme l'Islam a donné à la femme son droit à l'héritage et lui a donné la liberté absolue de gérer ses biens, sans qu'intervienne en cela l'autorité de quiconque, quel que soit le pouvoir de tutelle qu'il ait sur elle. Peut-être nous rappelons-nous que la femme est toujours, dans certains pays d'Europe même les plus avancés, privée du droit d'héritage, même maintenant, et que son mari à le droit de gérer ses biens à elle... position que l'Islam a combattue et critiquée depuis 1.400 ans.

Quant au fait que la femme aille à l'encontre des traditions et qu'elle enfreigne les bonnes mœurs générales, au nom de la liberté, il n'y a pas que l'Islam à le refuser ; car le (commun) bon goût y répugne et ni l'honneur, ni la moralité, ni la religion ne l'agrément. C'est une corruption qui sape l'édifice de la société et qui la mène tôt ou tard à l'anarchie.

Pour ce qui concerne la conquête de l'espace ainsi que la recherche des secrets de ce Cosmos et des merveilles qui sont dans la Création de Dieu et les êtres qu'Il a mis à la disposition de l'homme, c'est là une entreprise que l'Islam a demandée et ordonnée depuis que Dieu a illuminé ce monde en suscitant Muhammad. Dieu a créé l'être humain, Il l'a doué de raison et a mis à sa disposition l'univers tout entier, terre et ciel ; Il lui a demandé de marcher sur la terre, d'explorer la mer et de voler dans l'espace, sondant et pénétrant toutes ces (richesses), pour qu'il prenne connaissance de tout ce que Dieu a créé pour lui et pour qu'avec sa raison et la science dont Dieu l'a doté, il pense à dominer ces créatures dans l'intérêt de l'Humanité et en vue de son bonheur. "Allah est Celui qui a créé les cieux et la terre, (qui) a fait descendre du ciel une eau par laquelle Il fait pousser des fruits formant une attribution pour vous. Il vous a soumis le vaisseau afin que celui-ci, sur Son ordre, vogue sur la mer. Il vous a soumis les rivières. Il vous a soumis le soleil, la lune qui gravitent. Il vous a soumis la nuit et le jour" (Cor. 14, 32-33).

Dieu a dit dans la sourate de l'Agenouillée : "En vérité, dans les cieux et (sur) la terre sont certes des signes pour les Croyants. En votre création et en tout ce qu'Il a fait pulluler de (toute) bête, sont des signes pour un peuple qui est convaincu. (De même), dans l'opposition de la nuit et du jour, dans la pluie qu'Allah fait descendre, par laquelle Il fait revivre la terre après sa mort, dans le déchaînement des vents, sont (aussi) des signes pour un peuple qui raisonne" (Cor. 45, 3-5).

Il dit dans la même sourate : "Allah est Celui qui vous a soumis la mer pour qu'y vogue le navire, sur Son ordre, et pour que vous recherchiez un peu de Sa faveur. Peut-être serez-vous reconnaissants"? (C'est Lui qui) vous a soumis ce qui est dans les cieux. Ce qui est sur la terre, tout entier, vient de Lui. En vérité, en cela sont des signes pour un peuple qui réfléchit" (Cor. 45, 12-13). Dieu a aussi ordonné de parcourir la terre, terre ferme, eau et air, pour que l'homme voie comment Dieu a façonné cette Création et comment Il lui a soumis ce qui s'y trouve, pour que l'homme aussi en tire profit, comme l'a voulu son Créateur, pour le bonheur et au bénéfice de l'Humanité. "Dis : parcourez la terre et considérez comment Il a commencé la création. En suite Allah donnera la seconde naissance. Allah, sur toute chose, est tout-puissant" (Cor. 24, 20). Et ainsi des autres versets coraniques qui invitent l'homme à rechercher, regarder, méditer et organiser cet univers pour le soumettre et en tirer profit. Tout ce qui est nouveau et dont les effets tournent au bien du monde et au service de la vie, l'Islam l'accueille et y invite. Dieu dit : "Nous leur ferons voir nos signes dans l'Univers et en eux-mêmes jusqu'à ce que leur apparaisse que ceci est la Vérité" (Cor. 41, 53).

Quant à la limitation des naissances, personne n'a le pouvoir de limiter sa descendance, car il n'est pas parvenu à la connaissance du Mystère et un Livre (a été envoyé) à chaque époque (bien déterminée) (cf. : Cor. 13, 38). C'est pourquoi l'expression "limitation", dans le sens de fixer une limite, ne donne pas lieu à recherche et il n'est pas licite qu'elle le soit... On peut parler uniquement de régularisation des naissances, dans ce sens que l'épouse ne soit pas laissée à sa nature dans la procréation si bien que chaque année, par exemple, elle donnerait naissance à un enfant, ce qui pourrait lui nuire à elle-même, ainsi qu'à ses enfants, à sa famille et à sa société. Mais qu'elle s'organise elle-même, et qu'elle utilise les moyens médicaux spéciaux, en particulier "sur sa personne" (qu'elle respecte) une période convenable entre chaque grossesse, pour sauvegarder sa santé et celle de ses enfants, pour gérer avec organisation sa famille et participer ainsi au confort de la société. L'Islam ne le refuse pas, et même il y incite, car il est une religion qui appelle à l'ordre en toute chose et il ne consent au dommage ni de l'individu, ni du groupe - "ni dommage subi, ni dommage fait" -. Nous profitons de cette occasion pour déterminer que l'avortement ne fait pas partie des moyens conformes à la loi pour la régularisation des naissances, mais qu'il est interdit par le consensus général.

A propos de la création d'un être humain en éprouvette, ce sujet est encore du monde de la pensée et de l'imagination et il n'est pas encore passé dans le domaine de l'application ; ou bien il s'agit encore d'une expérience scientifique dont les chercheurs ne sont pas parvenus à déclarer la praticabilité. Quant au point de vue de la religion, les juristes de la Loi islamique en ont parlé depuis longtemps et ils ont décrété que si l'on prenait le sperme du mari pour en féconder sa femme, pour cause d'impuissance, de maladie ou autres raisons, il n'y avait rien (de répréhensible) en cela, et que c'était licite. Mais si la femme est fécondée autrement que par le sperme du mari, c'est interdit : c'est un cas d'adultère. A la lumière de ce qu'ont décrété les juristes de la Loi islamique, nous pensons que l'embryon qui est dans l'éprouvette - au cas où l'expérience réussirait s'il est formé d'un spermatozoïde du mari et d'un ovule de sa femme, et s'il est placé dans l'utérus de la femme elle-même, ce cas est licite, et il n'y a rien (de répréhensible). Mais si l'embryon est formé par le spermatozoïde d'un homme et l'ovule d'une femme qui n'est pas la sienne, ce cas est interdit. Tout comme il est interdit de placer l'embryon provenant d'un mari et de sa femme, ailleurs que dans l'utérus de sa mère, à cause de ce qui en résulterait comme chicaneries, querelles, controverses et confusion de provenances.

C'est pourquoi l'Islam a obligé la femme à observer la 'idda lorsque elle est répudiée ou lorsque son mari est décédé, afin qu'il soit reconnu qu'elle n'est pas enceinte, et (cela) pour que "le sperme de l'homme n'irrigue pas une plantation qui n'est pas de lui" comme dit le hadith célèbre du Prophète. Dieu est le plus savant.

Question : Pensez-vous que la pensée religieuse suit le rythme des évolutions extraordinaires et continues qui emportent le monde actuellement ?

Réponse : Il ne fait aucun doute que nous, comme Musulmans, nous croyons fermement que les enseignements de l'Islam recouvrent tous les secteurs de la vie, l'Islam étant apparu pour le bien et le bonheur de l'homme en ce monde et dans l'Autre ; aussi, dans ses fondements et ses principes généraux, est-il valable pour tous les temps et tous les lieux. C'est pourquoi la pensée islamique allait au pas de tout progrès scientifique qui réalisait le bien de l'Humanité et qui en supprimait ce qui l'affligeait ; et même, beaucoup de sciences qui virent le jour et sur lesquelles se basa tout progrès scientifique depuis la Renaissance moderne furent le fruit de la pensée islamique. Cela, les savants d'Occident et d'Orient qui sont impartiaux le reconnaissent.

Quant au progrès scientifique qui menace l'Humanité et détruit les civilisations, c'est une déviation de la raison humaine qui peut entraîner le monde à la destruction et à la ruine, ce que la pensée musulmane combat ; elle appelle tous les hommes à faire corps contre ce courant et à rectifier son chemin pour aller là où se trouvent le profit et le bien pour le monde entier.

Question : Pourquoi n'acceptez-vous pas, ou pourquoi (l'Université) d'al-Azhar n'accepte-t-elle pas que les personnes des Compagnons du Prophète paraissent au cinéma ou dans les pièces théâtrales, alors que l'Église en Europe a permis la représentation de la personne du Messie ?

Réponse : Que l'Église ait permis la parution des personnages religieux, dont la personne du Messie, c'est son affaire. Elle ne nous lie en rien, nous Musulmans, et il ne nous est pas possible d'être influencés en quoi que ce soit par les décisions et opinions de l'Église qui sont particulières à ses fidèles. Nous avons reçu l'ordre, par Loi divine, de les laisser et de laisser ce qu'ils honorent. Dieu dit : "A vous, votre religion. A moi, ma religion" (Cor. 109, 6)... La position d'al-Azhar sur ce point - qui est aussi la nôtre - est claire... La commission de consultations juridiques d'al-Azhar a précédemment émis sa décision à l'aide de preuves et d'arguments et elle en est arrivée à ne permettre aucune représentation ni celle des Compagnons du Prophète, ni celle des femmes du Prophète, sans parler de celle de la personne du plus noble des Prophètes. On a beaucoup parlé sur ce sujet, et la question, sans besoin aucun, fut remise à l'étude une autre fois ; mais nous continuons à penser - tel est notre point de vue et celui d'al-Azhar - qu'il est nécessaire d'empêcher la représentation de la personne du Prophète, des gens de sa Maison, de ses Compagnons et de tous les autres Envoyés de Dieu, pour sauvegarder la réputation qu'ils ont dans l'esprit des Musulmans.

Nous pensons qu'empêcher la représentation des personnes ne signifie pas empêcher de représenter l'histoire musulmane et les épisodes célèbres qu'a retenus l'histoire au long des siècles et qui ont abouti à la création de l'État islamique, à l'apogée de sa splendeur et au sommet de sa suprématie, durant un court laps de temps, avec l'expansion de la justice, de la sécurité, de la paix et de la liberté dans le "quart" du monde (habité)... Ces principes et ces idéaux sont les premiers à retenir l'attention - ils en sont aussi les plus dignes - du monde de l'art et de l'information, sous toutes ses formes, pour que les enfants de cette génération viennent à connaître les positions illustres des premiers chefs de la Communauté musulmane, positions qui leur remettent en mémoire (cette) gloire et (cet) honneur et qui soient pour leurs suivants un bel exemple pour qui veut marcher sur cette Voie droite.

Question : Il y a une question qui préoccupe l'esprit des gens, à propos de l'explication du Coran. Pensez-vous que la porte soit ouverte à tous les gens cultivés pour expliquer le Coran? Ou bien cela est-il limité à un groupe déterminé ?

Réponse : Je pose la question suivante : un homme cultivé, spécialiste en médecine, peut-il écrire un livre pour ingénieurs ? Peut-il se mettre à tracer le plan d'un bâtiment ou d'un immeuble? Ou bien un ingénieur peut-il écrire sur la médecine ? Peut-il se munir d'un bistouri pour extraire l'appendice, par exemple ? Celui qui a une formation et une spécialisation en agronomie peut-il s'occuper de décisions et de sentences juridiques ainsi que de législations ?

Nous vivons ensemble, mais le monde entier croit à la spécialisation dans tous les domaines. Le Coran l'indique lorsqu'il dit : "Pourquoi, de chaque fraction parmi eux, un groupe ne se lancerait-il point (en campagne) pour s'instruire en la Religion et avertir les siens, quand (ce groupe) reviendra à eux ? Peut-être seront-ils sur leurs gardes ?" (Cor. 9, 122)... Les Ulémas ont fixé les conditions à remplir par quiconque voudrait expliquer ou commenter le Coran : en particulier l'étude de la langue arabe, les sciences de la Rhétorique et ses subtilités, la connaissance des circonstances de la Révélation, le Droit coranique et les Sources de la Loi, l'étude de la Sunna du Prophète en tant qu'elle élucide le Coran et qu'elle manifeste clairement son ensemble, en tant aussi qu'elle en spécifie les termes vagues et qu'elle en précise les termes généraux... sans compter les nombreuses autres études où celui qui s'y consacre passe la fleur de sa vie et le printemps de sa jeunesse, en vue de retenir le Livre de Dieu et d'en étudier les diverses sciences pour être digne de commenter le Coran. Mais il est possible, et c'est même profitable, que le spécialiste en médecine s'occupe des versets du Coran relatifs à ce domaine, comme la création du fœtus par exemple et la formation des stades par lesquels il passe, et qu'ainsi il les expose à la lumière de sa science et de sa connaissance, et qu'il explique aux gens l'étendue de la Puissance de Dieu... Que l'agronome prenne en considération les versets qui traitent de l'irrigation, des plantes, des semences et des fruits etc... Mais que le Livre de Dieu soit interprété par un intellectuel en qui ces conditions ne sont pas remplies, même s'il a acquis une réputation dans l'un des domaines de la science, il y a alors une confusion dont nous (tenons à) exempter le Livre de Dieu ; c'est une pente glissante qui peut conduire celui qui y tombe à une issue malencontreuse, à Dieu ne plaise !

Question : Ne pensez-vous pas qu'il est de notre droit de traiter des Compagnons du Prophète de façon critique ? La manière de les entourer d'un halo de sainteté n'est-elle pas quelque chose d'incompatible avec la nature de l'Islam ?

Réponse : Il n'y a personne, quel qu'il soit, qui ait entouré les Compagnons d'un halo de sainteté. Mais leurs actes glorieux, leurs sacrifices pour la cause du contenu de la foi, leur adhésion aux Idéaux et le fait qu'ils se soient dépensés corps et âme pour leur sauvegarde, ainsi que leur lutte pour rendre heureuse cette vie, c'est tout cela qui a enregistré à leur compte, avec gloire et honneur, les causes de la vénération que leur a conservée l'histoire au cours des générations ; à tel point qu'ils ont mérité d'être dignes d'être un exemple pour qui voulait suivre leurs traces, par un renom et une souveraineté semblables aux leurs... Le Prophète l'a dit avec raison : "Mes Compagnons sont comme les étoiles : quel que soit celui d'entre eux que vous prenez pour modèle, vous serez sur la voie droite" ; il dit encore : "Suivez ma sunna et la sunna des Califes bien éclairés et bien dirigés après moi. Adhérez-y fermement !"

Ce sont ceux-là qui ont reçu l'honneur d'accompagner l'Envoyé de Dieu et par qui Dieu a glorifié Sa religion. A leur sujet, Dieu a dit : "Quand les Croyants virent les Factions, ils s'écrièrent : "Voilà ce dont nous a menacés Allah et Son Apôtre. Allah et Son Apôtre ont été véridiques !" (Mais) cela n'a fait qu'accroître leur foi et leur soumission. Parmi les Croyants, il est des hommes qui furent fidèles au pacte conclu par eux avec Allah. Parmi eux, il en est dont le destin s'est accompli alors que, parmi eux, il en est qui sont dans l'attente, invariables en leur attitude" (Cor. 33, 22-23).

Ce sont ceux-là dont le Coran a dit : "Mahomet est l'Apôtre d'Allah. Ceux qui sont avec lui sont violents à l'égard des Infidèles et compatissants entre eux. Tu les vois, (dans la Prière,) inclinés, prosternés, recherchant une faveur d'Allah et Sa satisfaction. Leur marque propre est sur leur visage, à la suite de leur prosternation. Voici la parabole pour eux, dans la Thora, et (voici) la parabole sur eux, dans l'Évangile : "(Ils sont) comme le grain qui, ayant sorti ses pousses, leur donne force, en sorte qu'elles grossissent, se tiennent droites sur leur tige, faisant le plaisir du semeur". (Cette parabole est proposée) pour courroucer les Infidèles, à propos (des Croyants). A ceux qui, parmi eux, auront cru et fait des oeuvres pies, Allah a promis un pardon et une immense rétribution" (Cor. 48, 29).

Abû Bakr fut celui qui reçut l'honneur d'accompagner l'Envoyé de Dieu dans sa hijra et qui sacrifié ses biens et ce qu'il possédait pour convoquer la Communauté et lui sauvegarder son existence après la mort du Prophète ; lui, le maigrelet, il se leva pour appeler à la Foi avec force : "Je le jure par Dieu! Si (les Arabes) me privaient d'une entrave de chameau (= impôts) qu'ils donnaient (autrefois) au Prophète de Dieu, je partirais en guerre contre eux, à cause de cela !" Le Prophète dit à son sujet : "Si l'on pesait la foi d'Abû Bakr avec la foi de cette Communauté, la balance pencherait du côté de la foi d'Abû Bakr".

'Umar fut celui par qui Dieu donna à l'Islam sa splendeur et par qui Il sépara l'époque où l'Appel à l'Islam fut tenu secret de l'époque où cet Appel fut proclamé. Et le Coran fut révélé, venant confirmer ses vues en beaucoup de points. Il fut le pieux ascète qui instaura la justice en lui-même,

dans sa famille et parmi ses citoyens, à tel point qu'il lui fut dit par un envoyé de Khosraw (Roi de Perse), alors qu'il l'avait vu revêtu d'un habit rapiécé et endormi à l'ombre d'un arbre : "Tu as agi avec justice, tu as cru et tu t'es endormi, ô 'Umar !"

'Alî, élevé dans la Maison du Prophète, fut celui qui donna le plus admirable exemple d'abnégation et de sacrifice lorsqu'il dormit sur la couche du Prophète et se couvrit de son vêtement, la nuit de la hijra du Prophète, pour tromper les Infidèles (= les "Associateurs") qui avaient tendu une embuscade au Prophète en vue de le tuer.

Et ainsi des autres Compagnons du Prophète dont les actions glorieuses peuvent à peine être dénombrées...

Puis le Docteur al-Fahhâm se demanda :

Pourquoi, après quatorze siècles, un fils de l'Islam pense-t-il soumettre à la critique les Compagnons du Prophète? Au nom de la liberté d'opinion! Cette requête ou cette idée est grave : elle mène à la confusion des pensées et à l'ébranlement de la croyance parmi les esprits ; elle suscite la dissension parmi les Musulmans et brise leur unité... Cela est interdit par l'unanimité des Musulmans, et ce qui conduit à quelque chose d'interdit est lui-même interdit.

Question : Certains pensent que la religion n'a pas de place dans le progrès technologique. Quel est votre point de vue ?... Nos générations nouvelles ont-elles besoin de la religion ?

Réponse : Le progrès technologique est une victoire pour l'Islam et une réalisation de l'appel qu'il lance, car l'Islam, depuis le premier jour et dès la première sourate de son Livre, convoque à la science. Dieu a dit : "Prêchez au nom de ton Seigneur qui créa ! Qui créa l'homme d'une adhérence. Prêchez ! Ton Seigneur étant le Très Généreux, qui enseigna par le Calame et enseigna à l'homme ce qu'il ignorait" (Cor. 96, 1-5). Dans une autre sourate, Dieu dit : "Seuls, les Savants redoutent Allah, parmi Ses serviteurs" (Cor. 35, 28). Chaque fois que les hommes accroissent leur savoir, chaque fois que se découvrent à eux des aspects de la Puissance de Dieu qu'ils ignoraient, leur foi s'accroît et leur conviction s'approfondit.

Si le monde, avant les découvertes scientifiques, avait besoin de la Religion pour son bonheur et pour son bien, il en a aujourd'hui encore davantage besoin. Nos générations nouvelles ont plus besoin de la Religion que les (anciennes) générations, pour sauvegarder les valeurs, pour inviter (à suivre) les Idéaux, pour orienter vers le bien et la bonne conduite, pour remplir les cœurs de foi en Dieu, afin que la matière ne triomphe pas de ces jeunes et qu'ainsi ils ne tombent pas dans une erreur manifeste. Si elle n'est pas accompagnée de Religion ni secondée par une saine moralité, la science est un mal et une destruction. C'est évident aujourd'hui à quiconque a des yeux (pour voir).

Question : Certains soutiennent que la désobéissance à Dieu est cause de défaite, tandis que d'autres affirment que c'est la piété qui en est la raison, à cause de l'esprit d'abandon passif qu'elle répand. Quel est votre avis ?

Réponse : Selon nous, pour répondre à cette question, il y a deux événements, deux faits guerriers au début de l'Islam : l'expédition de Ohod et celle de Hunayn.

Le premier de ces événements fut, au début, une victoire évidente des Musulmans ; mais lorsque certains d'entre eux se mirent à désobéir aux ordres du Prophète, à s'occuper du butin et à délaisser ce qui leur avait été ordonné, la défaite s'abattit sur les Musulmans. Dieu a dit, dans la sourate de "la Famille de 'Imrân", à propos de cette expédition : "Allah a été loyal envers vous, en Sa promesse, tant que vous souteniez (les Infidèles), avec Sa permission. Après vous avoir fait voir le succès désiré, Allah (vous a soutenus) jusqu'à ce que vous fléchissiez, (jusqu'à ce que) vous vous disputiez le butin et soyez désobéissants. Parmi vous, il en est qui désirent (les biens de) ce monde tandis que d'autres désirent (ceux de la Vie) Dernière. Ensuite Allah vous a fait reculer devant les Infidèles pour vous éprouver. Il a certes effacé pour vous (cette faute). Allah est Détenteur de la Faveur envers les Croyants" (Cor. 3, 152).

Quant au second fait : dans l'expédition de Hunayn, les Musulmans s'enorgueillirent de leur grand nombre, car ils étaient plus de dix milles. Mais la défaite les frappa tout d'abord, jusqu'au moment où l'Envoyé de Dieu se leva sur le champ de bataille pour proclamer : "C'est moi qui suis

vraiment le Prophète, le fils de 'Abd al Muttalib". Les Musulmans entendirent cet appel ; ils se rallièrent à l'Envoyé de Dieu, organisèrent leurs rangs et défirent leurs ennemis en s'en remettant à Dieu seul, confiants en Sa victoire et Son soutien ; la victoire leur vint de Dieu et les événements se retournèrent contre leurs ennemis.

Dieu a dit : "A la journée de Hunayn, (Allah vous a secourus) quand, grisés par votre nombre, celui-ci ne vous servit à rien, (quand) la terre, en dépit de son étendue, vous parut trop étroite et que vous tournâtes le dos. Allah fit (alors) descendre Sa Présence divine - sakîna - sur Son Apôtre et les Croyants. Il fit (aussi) descendre des légions que vous ne voyiez point. Il infligea le tourment à ceux qui étaient infidèles. Voilà la "récompense" des Infidèles" (Cor. 9, 25-26).

Les Musulmans sont vainqueurs grâce à leur obéissance à Dieu, après avoir fait leurs préparatifs, après s'être préparés militairement et s'être munis de tous les moyens possibles. Dieu a dit : "Si vous secourez Allah, Il vous secourra et affermira vos talons" (Cor. 47, 7). Car l'Islam est une religion qui invite à l'action et ne se satisfait pas de l'abandon passif ; les versets du Coran, de même, lancent un appel à l'action : "Dis (à ces Bédouins) : "Agissez ! Allah verra vos actions, ainsi que l'Apôtre et les Croyants, et vous serez ramenés à Celui qui sait l'Inconnaissable et le Témoignage. Alors Il vous avisera de ce que vous vous serez trouvé avoir fait" (Cor. 9, 105).

Bien que Dieu ait garanti à Ses Serviteurs leur subsistance - Il dit en effet : "Il n'est bête sur la terre dont la subsistance n'incombe à Allah" (Cor. 11, 6) - malgré cela, Il les invite à se dépenser et à travailler pour se la procurer : "Allez par les espaces (de la terre) et mangez de ce qu'Il attribue !" (Cor. 67, 15) ; "Quand la Prière est terminée, répandez-vous en tous lieux! Recherchez (un peu) de la faveur d'Allah !" (Cor. 62, 10) ; "Nous ne laissons pas perdre le salaire de qui a fait de bonnes actions" (Cor. 18, 30). De même, (Dieu) invite à se procurer les moyens de force et de résistance.

Dieu a dit : "Préparez, contre (ces Infidèles), ce que vous pourrez de force et de chevaux par quoi vous effraierez l'ennemi d'Allah et votre ennemi et d'autres, en dehors d'eux, que vous ne connaissez pas et qu'Allah connaît. Quelque chose que vous dépensiez, dans le chemin d'Allah, elle vous sera exactement rendue et vous, vous ne serez point lésés" (Cor. 8, 60).

Par conséquent, l'Islam est exempt de tout abandon passif (tawâkul) et ne reconnaît pas ceux qui y adhèrent, car c'est une destruction (de soi-même) et Dieu dit : "Ne vous exposez point à votre perte, de vos mains ! Soyez bienfaisants : Allah aime les bienfaisants" (Cor. 2, 195).

Traduction : Marc CHARTIER



| |
|--|
| S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74 |
|--|